

Pour les Seniors

Foyer Logement « Le Colombier »

30 appartements de 30 m² environ.
Service de blanchisserie et repas.
Hors Marguerittois acceptés.

Pour tout renseignement s'adresser :

14, rue Gustave Chanaille 30320 MARGUERITTES

Tél : 04.66.75.00.56

Accueil du Public : du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 11h & de 13h30 à 16h00



Portage des Repas à Domicile

Dans le cadre d'une convention passée avec la
Mutualité Gard / Cévennes.

2 Formules au choix

"Journée Repas" ou "Repas complet"

Renseignements au C.C.A.S

Télé Assistance

Dans le cadre d'une convention passée avec
Présence 30.

Abonnement mensuel (pas de caution à verser)

Renseignements et Inscription au C.C.A.S

Tél : 04.66.75.19.19

L'Épicerie Solidaire

☞ Aide Alimentaire
☞ Ateliers divers, Jardin

Renseignements & rendez-vous au C.C.A.S

Tél : 04 66 75 19 19 / 04.66.59.65.0

Pour Info

D.G.A.D.S

Centre Médico-Social

Assistantes Sociales

8, rue de Clarensargues - 30320 MARGUERITTES

Renseignements & Rendez-vous **Tél : 04.66.02.80.33**

Présence 30

Permanence le deuxième vendredi de chaque mois

Dans les locaux du C.C.A.S

De 9h00 à 12h00

M.S.A

Permanence téléphonique le mardi et jeudi

De 9h00 à 12h00

Renseignements & Rendez-vous **Tél : 04.66.63.67.79**

Équipe P.A.P.H du Département

6 rue Frédéric Mistral - 30320 MARGUERITTES

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Renseignements **Tél : 04.66.75.75.10**

Mission Local Jeune (MLJ)

Lundi toute la journée

Mardi Après-midi

Un mercredi matin sur deux

Jeudi matin

Dans les locaux du C.C.A.S

Renseignements **Tél : 04.66.75.23.92**

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE



► L'Administration
L'Action Sociale
Le R.S.A
Les Seniors
Le Chantier d'Insertion
L'Épicerie Solidaire



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Administration Générale des Services

18, avenue de la République

30320 MARGUERITTES

Tél : 04.66.75.19.19 / Fax : 04.66.75.50.23

Adresse mail : ccas.marguerittes@orange.fr

Heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi :

de 9h00 à 12h00 & de 13h30 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 12h00 & de 13h30 à 16h30



L'action Sociale

Secours Exceptionnels

Une aide financière exceptionnelle peut-être accordée aux personnes en difficultés.

Le dossier, instruit par le CCAS (ou suite à une demande déposée auprès d'une assistante sociale du Département) est présenté à une commission permanente, qui statue sur l'aide à accorder.

Aides aux Vacances

Centres Aérés

Centre de Loisirs Maternel : Pour les enfants de 2 ans 1/2 à 4 ans

ESCAL : Pour les enfants de 4 à 18 ans

Aides accordées sur présentation du bon vacances délivré par la C.A.F ou la M.S.A

Aide Sociale Légale

☞ Aide Ménagère

☞ Placement Personnes Âgées

☞ Placement Personnes Adultes Handicapées

☞ Allocation Compensatrice Tierce Personne

☞ Aide aux Repas

Dossier M.D.P.H mis à disposition du Public au C.C.A.S :

Demande d'Allocation Adultes Handicapés (A.A.H)

Carte d'Invalidité - Carte Station Debout Pénible

Macaron G.I.C.

Logement

Liste des bailleurs sociaux :

Office H.L.M du Gard

92 bis, Boulevard Jean-Jaurès - BP 7046

30911 Nîmes

S.A. H.L.M Un Toit pour Tous

8 bis, Avenue Georges Pompidou - BP 77199

30914 Nîmes Cedex 2

Groupe S.F.H.E ARCADE

Forum Ville Active - 32, rue Robert Mallet Stevens - CS 70232

30942 Nîmes Cedex 9

Dossiers disponibles au C.C.A.S

Le R.S.A. (Revenu de Solidarité Active)

Depuis le 1^{er} juin 2009, le RSA est entré en application. Cette nouvelle prestation remplace deux minima sociaux existants, le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API).

Pour la gestion administrative du RSA, le C.C.A.S de Marguerittes, nommé service instructeur, offre la possibilité de réaliser un test d'éligibilité, et permettra de vérifier les principales conditions d'accès aux droits du demandeur.

Le service instructeur, a pour mission d'accompagner individuellement les anciens bénéficiaires, comme les nouveaux entrants dans le dispositif RSA, tout au long de leur démarche, afin de déterminer, et mettre en œuvre un parcours d'insertion adapté à la situation.

Chantier d'Insertion « Les Oliviers »

Le chantier d'insertion « Les Oliviers » s'adresse aux personnes bénéficiaires du R.S.A, aux demandeurs d'emploi et aux jeunes en difficulté.

12 salariés en contrat à durée déterminée de 6 mois à 1 an, orientés uniquement par leur référent de parcours.

Renseignements au C.C.A.S - Tél : 04 66 75 19 19

